



COMMUNE DE PANISSIERES **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de Conseil Municipal du 15 septembre 2026 à 20 h 00, en session ordinaire

Présidence de Monsieur Christian MOLLARD, Maire

Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 11/09/2026.

Présents : Mmes et MM MOLLARD Christian, GONZALEZ Éric, TERRAILLON Régine, MIOCHE Laurent, GUILLAUMOND Monique, DUSSUD Grégory, FONGARLAND Jean-Jacques, GRANJON Marc, POULARD Audrey, BEFORT Jean-Marc, BONNET Philippe, PILON Denis, SERAILLE Loïc, GRANET Anaïs, JACQUEMOT Estelle, CAMPOS Hervé, JOLY Delphine, VITRE Maëlle, BOREL Anne-Marie, GALAZZO Valérie, FOUILLAT Christine.

Absents excusés : VEILLET-LAVALLEE Jean-Marc (Procuration à M. DUSSUD Grégory).

Secrétaire de Séance : DUSSUD Grégory

MPG/ 06 2026 005

Participation au grand Jeu Forez-Est

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la consommation notamment son article L.121-20,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la définition de la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire de la CC Forez-Est,

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de Communes de Forez-Est organise l'opération "Le Grand Jeu Forez-Est, Mon Territoire, Mes Commerces".

M Le Maire décline les objectifs de l'opération :

- initier un événement identique et fédérateur dans les commerces de toutes les communes de Forez-Est,
- soutenir les associations de commerçants de Forez-Est en proposant une manifestation clé en main territoriale en complément de ce qu'elles organisent annuellement à leurs échelles respectives,
- valoriser le commerce local et le territoire Forez-Est auprès du grand public.

Cette animation est programmée du 5 au 18 octobre 2026 et permet à la clientèle de gagner différents lots en lien avec la vie du territoire.

Il est précisé que le jeu implique 17 commerces de la commune de Panissières. M Le Maire propose d'octroyer au titre des lots 20 places de cinéma, selon le coût unitaire affiché pour le cinéma Beauséjour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (22 pour) :

- Approuve l'acquisition des lots ci-avant décrits pour l'opération « Le Grand Jeu Forez-Est, Mon Territoire, Mes Commerces ».

-précise que les dépenses seront réalisées par factures mandatées à l'article 6238 du budget principal,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre tous les membres présents.

La présente délibération sera transmise :

- A Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison, pour contrôle de légalité

Le Maire
Christian MOLLARD

Le secrétaire de séance
Grégory DUSSUD

The image shows two handwritten signatures in blue ink. Between the signatures is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PANIS-SIERRES' at the top, 'RF' in the center, and '(LOIRE)' at the bottom. The stamp also features a small emblem of a castle or tower.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, la date de publication sur le site internet de la commune attestée est le 18 septembre 2026. Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat. De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, la saisine du tribunal susmentionné est possible par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.